

INFOS PE N° 2 18-09-2025







EDITO



Chers collègues,

L'enseignement catholique va bien.

Quand on voit que malgré ce dont nous accusent certains médias ou politiques, malgré une administration qui cherche à nous assommer, les familles continuent de nous faire confiance, on doit en déduire la grande qualité de l'enseignement que nous donnons et de nos projets éducatifs.

Vous vivez des moments complexes mais ne nous laissons pas démonter par ceux qui voudraient démolir l'enseignement catholique comme ils ont démoli l'enseignement public

Bonne semaine.

Philippe Gerbel







EFFECTIFS R2025

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
Prév	CE	366	1569	1798	1654	1678	1881	1879	1934	1995	90	14754
Prév	Rectorat	375	1567	1746	1618	1699	1847	1828	1887	1917	112	14596
Flash	EC22 R2025	297	1522	1752	1652	1715	1818	1896	1865	1938	117	14455
Flash	EC22 R2024	315	1708	1597	1610	1845	1832	1891	1943	2053	110	14794
ECARTS												
	CE/RECTORAT	-9	2	52	36	-21	34	51	47	78		158
	CE/FLASH	69	47	46	2	-37	63	-17	69	57		299
	RECTORAT/FLASH	-78	-45	6	34	16	-29	68	-22	21		-141
	Flash R2024/R2025	-18	-186	155	42	-130	-14	5	-78	-115		-339









EVALUATIONS EXTERNES





Nom des écoles	Ville	Circonscription	Evaluateur Ext 1 au 16juin25	Evaluateur Ext 2	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE SAINTE ANNE	BINIC-ETABLES-SUR-MER	ST-BRIEUC OUEST	BOSCHER Armelle	Thoreux Céline	
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JEANNE D'ARC	PLENEE-JUGON	LAMBALLE	BOSCHER Stéphane	Guevellou Anne Lise	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE SAINT JOSEPH	PLESIDY	GUINGAMP SUD	DROZDOFF Laurence	Crézé Sophie	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE SAINTE ANNE	PLAINE-HAUTE	LOUDEAC	FLOCHEL Vincent	Huet Camus Annabelle	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE CHANTECLAIR	TREGUEUX	ST-BRIEUC EST	LE ROHO Christophe	Jouan Antony	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE SAINT JOSEPH	PLEUMEUR-BODOU	LANNION	LOYER Thomas	Poulouin Mélina	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE NOTRE DAME	QUINTIN	LOUDEAC	LEFORT Rose-Marie	Le Bourdoulous Christelle	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE SAINT MAURICE	PLEDRAN	ST-BRIEUC EST	MENAGER Myriam	Donval Morgane	
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE NOTRE DAME DE L'ISLE	GOUDELIN	GUINGAMP NORD	GUEGUEN Kévin	Jean Marie André	
St Joseph	TREMOREL	DINAN SUD	PERCHERON Pascal	Guillaume Jean Luc	
St Sauveur Nazareth	PLANCOET	DINAN NORD	RAULT Lionel	Sagorin Emmanuelle	

Réunion d'information pour les CE concernés MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025 14h00 à la DDEC







PACTES R2025 115 parts fonctionnelles pour 135 établissements

Activités pédagogiques en présence d'élèves	24h 24h 18h 24h	 Stages de réussite et école ouverte Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école élémentaire Soutien renforcé en collège Devoirs faits au collège 	26% 25% 19% 6%
Missions annualisées pour le fonctionnement des écoles et conduite de projets	Engagement	 Référent harcèlement Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs	9%
	annuel	particuliers	5%











Envoi enquête par DDEC le 10septembre

Envoi par la DDEC de la répartition définitive







25 septembre au plus tard

Envoi à l'IEN,







11 octobre

Date limite de

saisie dans

Colibri par CE



17 octobre

Date limte de

validation des

demandes

CE



fiche type par **DDEC**

1er octobre Ouverture plateforme Colibri

dans Colibri par









Procédure de répartition et de mise en œuvre en 9 étapes

- Envoi par la DDEC, en fin de semaine, d'une première enquête à compléter en ligne, pour identifier si l'établissement « pacte » ou non.
 Réponse pour le 12 septembre au plus tard.
- Envoi, par la DDEC, de la répartition définitive des parts par établissement.
- 3. Information par le CE en concertation pour arrêter la répartition des parts définitivement attribuées.
- 4. Transmission, par la DDEC, aux établissements concernés, d'une fiche type à compléter pour envoi à l'IEN.
- 5. Transmission par le CE, à l'IEN, de la fiche type complétée pour **le 25** septembre au plus tard.
- Envoi par l'IEN, à la DSI, des répartitions retenues pour configuration de colibri.
- 7. Ouverture de la plateforme colibri mercredi 1er octobre.
- 8. Saisie des demandes dans colibri, par le C.E pour le 10 octobre au plus tard.
- Validation des demandes dans colibri, par le C.E, pour le mercredi 15 octobre au plus tard.



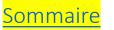


Document à retourner à l'IEN

Missions PACTE année 2025-2026										
ECOLE:										
CODE RNE:				_						
Nombre de parts PACTE 24-25 pour mon établissement					En 1er	degré			En 2nd c	legré
Ecole	Nom - Prénom enseignant	Adresse mail académique	Nombre de parts	Stage de réussite / école ouverte	Préciser la période	Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école élémentaire	Appui à la prise en charge des élèves à BEP	Soutien renforcé en collège	Devoirs faits au collège	Nom - lieu du collège
		-								
						1	stage de réussit	e = ½ part (12h)		







Soutien collège = 1 part (18h)

Devoirs faits = 1 part (24h)



Adresses Office 365



L'adresse nominative BZH des chefs d'établissements sera maintenant privilégiée pour les envois des @mails par Philippe, Stéphane, Nathalie Préauchat, Caroline Quinchon et Claire Valdenaire.

Petit rappel:

- Il est possible d'ouvrir l'adresse de l'école à l'intérieur de cette adresse.
- Cette adresse BZH nominative donne accès à l'espace CE où les services diocésains déposent des documents importants.
- Les messages de l'adresse ac-rennes du CE peuvent être transférés sur cette adresse BZH.





La maison sûre.... de la bientraitance éducative



Construire une culture de la bientraitance éducative avec le plan boussole

Depuis la rentrée 2023, le SGEC déploie le plan boussole, une démarche transversale pour accompagner nos communautés éducatives à mettre en place une culture de la bientraitance. Cet outil, pensé comme une ressource et un repère, permet à chacun de situer ses pratiques, d'identifier des leviers d'action et de nourrir une dynamique collective au service des élèves.

Afin de vous aider à entrer concrètement dans la mise en œuvre de ce plan, nous vous proposons ce rendez-vous en distanciel. Il sera l'occasion d'entendre des témoignages d'équipes déjà engagées, de partager des expériences et d'explorer la manière dont la boussole peut enrichir nos démarches éducatives.

Ce premier rendez-vous du pôle éducation se tiendra le lundi 6 octobre 2025 de 17 h 30 à 18 h 30.

Merci de vous inscrire en ligne avant le 6 octobre à midi en complétant <u>ce formulaire</u> si vous souhaitez suivre le rendez-vous en direct ou obtenir le lien du replay et des ressources pour aller plus loin.

En cas d'impossibilité ou de problème de connexion le jour-même, sachez que ce rendez-vous sera enregistré et donc accessible en ligne sur <u>la chaine youtube de l'Enseignement catholique</u> quelques jours après sa diffusion.

La maison sûre.... Ressources

















EARS:



La mise en œuvre du programme EVARS dans la continuité de l'EARS, peut susciter des questionnements et réflexions au sein de l'équipe mais aussi de la part des familles.

Dans la volonté de vous accompagner, voici deux documents publiés en août dernier par le Ministère de l'Education.

Ils vous apporteront des repères, d'autres éclairages ainsi que des réponses concrètes :

- FAQ EVARS
- Repères mise en oeuvre programme EVARS 1er Degré









Psychologie

ORGANISATION ET ASSISTANCE DU SERVICE

Pour contacter le service

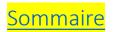
- ✓ Par téléphone : Agnès LE BRETON et Caroline QUINCHON, 02 96 68 32 61
- ✓ Par mail, selon vos habitudes
 - En utilisant la boite mail du service : ddec22.psychologie@e-c.bzh
 - En utilisant les boites mails des psychologues.

PSYCHOLOGUES	JOURS DE PRESENCE		
BOCQUEHO Adeline : adeline.bocqueho@e-c.bzh	LUNDI ET MERCREDI		
PHILIPPE Chantal : chantal.philippe@e-c.bzh	TOUS LES JOURS		
PICHON Régine : regine.pichon@e-c.bzh	DU MARDI AU VENDREDI		
LE LIARD Justine : justine.leliard@e-c.bzh	DU LUNDI AU JEUDI		
TARTIERE Lucie : <u>lucie.tartiere@e-c.bzh</u>	MARDI		

- DOCUMENTS ACTUALISÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE SUR L'ESPACE CE
 - ✓ Le Courrier de rentrée 2025
 - ✓ La carte des secteurs
 - ✓ La fiche des secteurs
 - ✓ Le flyer calendrier 2025-26
 - ✓ La demande d'intervention







Suppléants - Animation / formation

Tous les suppléants ont reçu les propositions d'animation et de formation pour l'année 2025/2026 Consulter le programme <u>ICI</u>

Nous comptons sur votre collaboration pour relayer l'information, encourager les suppléants à se former et les aider à réaliser leurs démarches d'inscription. Merci



Deux dispositifs:

• <u>Les ateliers proposés par la DDEC 22</u>. Ce sont des temps propices à la réflexion pédagogique, à l'enrichissement des pratiques, au partage d'expériences, à la rencontre avec d'autres suppléants.

L'inscription se fait à titre individuel auprès de la DEC. La participation à plusieurs ateliers est possible.

Le 2ème atelier du programme d'animation de la DDEC intitulé :

« Premiers pas en maternelle » se déroulera

le mercredi 1er octobre de 9h à 12h

À l'école maternelle saint Michel – 33 boulevard Gambetta – saint-Brieuc

• Une formation didactique dispensée par l'Isfec Bretagne et financée par Formiris

Le suppléant peut bénéficier de cette formation sous condition d'être rattaché à une école afin de pouvoir effectuer leur inscription en ligne sur Formiris (donc d'être en poste au moment de l'inscription). Le format de la formation leur permet de poursuivre leurs suppléances et leurs autres activités en proposant deux regroupements en présentiel (2 mercredis), des webconférences et des modules à distance, accompagnés par les formateurs de l'ISFEC.

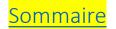
Afin de tenir compte de l'arrivée de nouveaux suppléants tout au long de l'année, cette formation hybride est programmée deux fois par an

Session 1 : octobre à mars sur les départements du Morbihan et du Finistère. (inscriptions jusqu'au 8 octobre 2025)

Session 2 : janvier à mai sur l départements de l'Ile et Vilaine (inscriptions jusqu'au 21 janvier 2026)

voir site de Formiris BZH





Suppléants - Animation / formation (suite)



TROUSSE A OUTILS

Dispositif de formation à destination des professeurs suppléants du premier degré 100 % en distanciel et asynchrone

Objectif: acquérir les clés essentielles du métier d'enseignant afin d'aborder une suppléance.

Calendrier: inscription au fil de l'eau

Durée : 10 heures de formation complétement à distance et asynchrone (vous travaillez en autonomie à l'heure qui vous convient) à réaliser sur une période de 4 mois.

Contenu : 5 modules de 2 heures : Accueil et référentiel, Faire la classe cycle 1, Faire la classe cycle 2 et 3, Evaluer, Diversifier et différencier.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Conditions requises :Le suppléant peut bénéficier de la prise en charge de cette formation à la condition d'être rattaché à une école afin de pouvoir effectuer leur inscription en ligne sur Formiris (donc d'être en poste au moment de l'inscription)

Pas de date limite d'inscription.







Suppléants - inscription concours

Avec la <u>réforme de la formation initiale des professeurs</u>, mise en œuvre à la rentrée 2025, les concours externes de recrutement des professeurs sont accessibles dès le niveau bac + 3. Les concours bac + 5 continueront d'être organisés pendant les deux années de montée en charge de la réforme. Selon le type de concours et le niveau requis, les inscriptions aux concours de la session 2026 ont ainsi lieu en deux périodes distinctes.

Du jeudi 18 septembre, 12 heures, au jeudi 6 novembre 2025, 12 heures. (niveau bac+5)

Sont concernés :

- Concours externe bac + 5.
- Concours externe spécial langue régionale bac + 5.
- Second concours interne.
- Second concours interne spécial langue régionale.

Du mardi 14 octobre, 12 heures, au jeudi 2 décembre 2025, 12 heures. (niveau bac+3)

Sont concernés :

- Concours externe bac + 3.
- Concours externe spécial langue régionale bac + 3

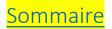
Les inscriptions aux concours de recrutement se font *via* la plateforme Cyclades.

Épreuves d'admissibilité et d'admission

Le calendrier des épreuves pour la session 2026 n'est pas encore disponible. Il sera communiqué prochainement.





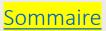






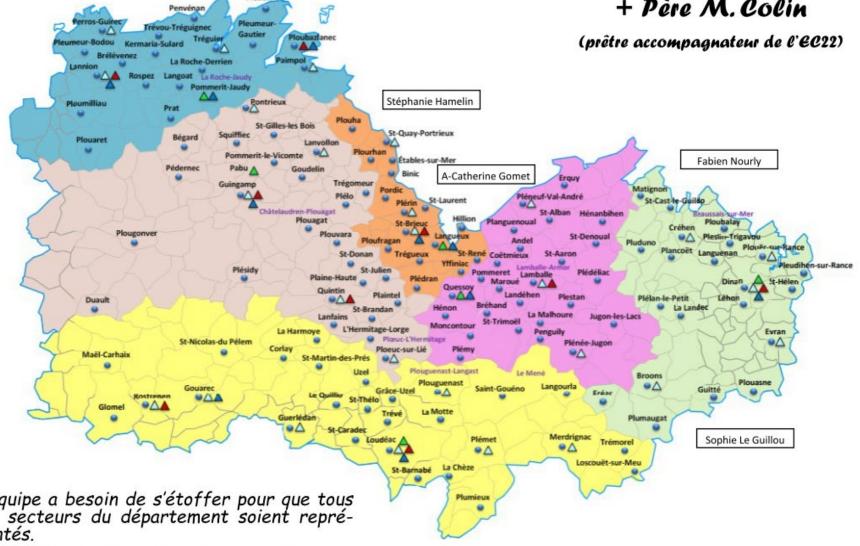


Tréguier 27 mai 2025 Pour tous





Carte des membres actuels + Père M. Colin



L'équipe a besoin de s'étoffer pour que tous les secteurs du département soient représentés.

Si vous êtes intéressé, contactez-moi.



✓ **Bénédiction des cartables et célébration de rentrée** : Pensez à m'envoyer des photos pour en faire un petit diaporama de 1ère période !

- ✓ **Chemin vers Noël**: n'oubliez pas de vous inscrire <u>ICI</u> si vous souhaitez accéder aux ressources et/ou obtenir un ou plusieurs calendriers de l'Avent
- ✓ Toutes les explications sur <u>Info PE n°4</u> p.12 et <u>Info PE n°5</u> p.10 de l'année scolaire 2024-2025.
- ✓ Merci à ceux qui ont déjà répondu





✓ **27 mai 2026** : Date à inscrire dans les agendas le programme définitif de la journée et le forms d'inscription arriveront bientôt.

- ✓ **14 septembre 2025** : a eu lieu la rentrée **MEJ** à l'église St Yves (St Brieuc)
- ✓ Infos sur le **M**ouvement **E**ucharistique des **J**eunes <u>|C|</u>



Pastorale







✓ Des initiatives, des projets internationaux autour de la Solidarité, de la protection de notre Maison Commune

• Planet Fraternity: porté par l'Office international de l'Enseignement catholique (OIEC) le programme Planet Fraternity, adressé à la jeunesse, consiste à mettre en lien des classes du monde entier pour qu'elles débattent de thèmes d'actualité en visio: la pauvreté, l'égalité entre les sexes ou encore le changement climatique, ...

Deux objectifs principaux:

- développer la fraternité entre les jeunes
- développer la solidarité internationale
- Ma Petite Planète : c'est un jeu de défis éco-citoyens, accessibles à toutes et tous, gratuit, invitant les jeunes à passer concrètement à l'action et à s'émerveiller du Vivant.

En plus, ces défis sont à réaliser en équipe et renforcent les liens au sein de la communauté éducative (parler de solidarité et de paix n'est pas de trop en ces temps qui courent...)! Lors de la dernière édition (Printemps 2025), plus de **60 diocèses** ont participé!







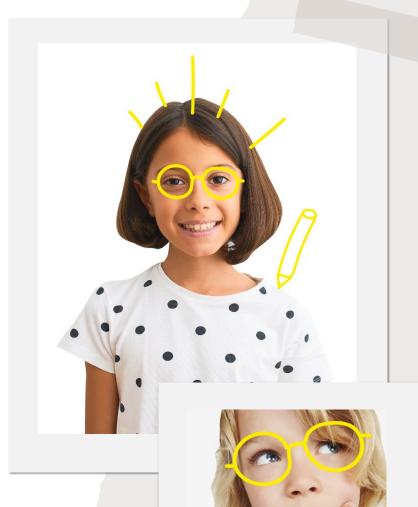
LES DÉFIS — À QUOI ÇA RESSEMBLE ?



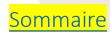




Pastorale









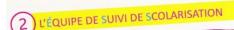
L'Enseignant Référent ---



MISSION DE L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Article 3 – « L'enseignant référent exerce principalement ses missions en application des décisions de la commission des droits et de l'autonomie et en vue de favoriser leur réalisation. Il veille à la continuité et à la cohérence de la mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation. » (ARRÊTÉ DU 17-8-2006 JO DU 20-8-2006)

Le PPS précise les compensations scolaires accordées par la MDPH.



2.1.1 ... « l'équipe de suivi de la scolarisation comprend nécessairement les parents ou représentants légaux de l'élève handicapé mineur ou l'élève handicapé majeur, ainsi que l'enseignant référent qui a en charge le suivi de son parcours scolaire. » A noter : tous les professionnels qui accompagnent l'élève y sont aussi conviés.

2.2.1 « La mission de l'équipe de suivi de la scolarisation est de faciliter la mise en oeuvre et d'assurer le suivi du projet personnalisé de scolarisation décidé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDA). Elle exerce une fonction de veille sur le déroulement du parcours scolaire de l'élève handicapé. » (CIRCULAIRE N°2006-126 DU 17-8-2006)

L'ESS est convoquée et animée par l'Enseignant Référent.

et l'établissement



3 LE GEVA-SCO

Outil réglementaire depuis février 2015, le Geva-Sco est renseigné par l'équipe éducative (EE) pour une première demande. Il est renseigné par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) pour un réexamen.

La famille est obligatoirement associée dans les 2 situations.

Le GEVA-SCO est un support de recueil d'informations relatives au parcours de scolarisation de l'élève en situation de handicap. Il permet d'évaluer les besoins, d'identifier les obstacles et les points d'appui pour envisager des compensations en complément des adaptations proposées en classe (adaptations à lister dans le GEVA-SCO à la page 2).



LES AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES ET DE SCOLARITÉ

Tous les élèves à Besoins Educatifs Particuliers doivent bénéficier d'aménagements pédagogiques en classe. Ces adaptations mises en œuvre pour l'élève au cours de sa scolarité sont notifiées dans son PPRE, son PAI, son PAP ou son PPS. Elles relèvent, en premier lieu, de la responsabilité de l'enseignant.

...

Quels que soient les adaptations ou aménagements décidés, il revient au directeur d'école ou au chef d'établissement d'assurer leur continuité tout au long de la scolarité de l'élève.

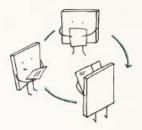
D'après https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022



(5)

POUR UN PARTENARIAT REUSSI ENSEIGNANT REFERENT / ETABLISSEMENT

DES POINTS D'ATTENTION



- Il est indispensable d'identifier un interlocuteur privilégié de l'Enseignant Référent, dans chaque établissement, pour faciliter le partenariat avec l'équipe (Chef d'établissement, responsables de niveaux, professeurs principaux).
- Le GEVA-SCO est obligatoirement à compléter sous forme numérique, à partir du document transmis par l'Enseignant Référent. (Réexamen)
- Il est à renvoyer par mail à l'E.R <u>la semaine précédant</u> la date d'E.S.S prévue, en version modifiable et avec les documents complémentaires demandés. (Pas de format photo). Attention, le GEVA-SCO est incompatible avec les MAC et certaines versions Adobe.
- En cas d'annulation d'une E.S.S prévue, en informer l'E.R le plus tôt possible.
- Il est souhaitable de préparer une salle pour favoriser l'accueil des participants et le bon déroulement de l'E.S.S.
- Le C.E ou son représentant est présent à l'E.S.S, les professeurs et l'AESH également.

Restez très vigilants sur les dates butoirs du calendrier MDPH pour les orientations EGPA, ULIS et les maintiens en GS.



Du PIAL aux PAS

Circulaire du 3-7-2024 publiée au B.O. de l'Éducation nationale du 27 du 4 juillet 2024 et son annexe « pôles d'appui à la scolarité - cahier des charges préfigurateur » Circulaire du 1-9-2025 (MENE2520651C) sur le déploiement des pôles d'appui à la scolarité



Les **P**ôles d'**A**ppui à la **S**colarité (PAS) constituent un nouveau service destiné aux parents et responsables légaux d'élèves du premier et du second degré présentant des **B**esoins **E**ducatifs **P**articuliers.

Au regard des éventuelles difficultés d'adaptation que peuvent rencontrer les élèves, ces pôles ont pour objectif de trouver des réponses rapides et adaptées, en première intention comme au long cours.

Le PAS est piloté par : l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, un chef d'établissement du second degré public, un chef d'établissement du réseau privé et le directeur de l'établissement spécialisé référent (ESMS).

L'équipe permanente du PAS est composée d'un **coordonnateur** et d'un **éducateur spécialisé** : ils constituent un binôme opérationnel dans une logique de coopération.

"Le coordonnateur veille à nouer des liens avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire du PAS, afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins particuliers." Bulletin officiel n° 33 du 4 septembre 2025

À partir de la rentrée 2025, **trois PAS** seront opérationnels dans le 22 pour les circonscriptions suivantes :

- Saint-Brieuc Est (PAS dédoublé): IEN M.Percheron, enseignant coordonnateur PAS Jeanne Calmettes.
- Lamballe : IEN M. Rault, enseignant coordonnateur PAS Anne-Sophie Bouvet

La transformation des PIAL en PAS sera progressive (projet de généralisation pour septembre 2027).

Dans l'attente d'une généralisation sur le département, les 16 autres PIAL restent actifs et continuent de remplir leurs missions.



• Document cadre Enseignants Référents - établissements

Ce document rassemble des repères partagés pour guider et enrichir le partenariat entre les enseignants référents et les établissements, Il pourra faire **l'objet d'un échange** au sein des équipes.

Document Cadre ER / établissement

Enseignants référents

• Rappel : Nouvelle enseignante référente Leïla Briend.

Coordonnées <u>leila.briend@enseignement-catholique.bzh</u>

07 62 37 41 56

Nouvelle répartition des secteurs



Du PIAL au PAS

ouverture de 3 Pôles d'Appui à la Scolarité à la rentrée 2025 (circonscriptions de Saint Brieuc Est (2) / Lamballe (1)).

PAS rentrée 2025







Formation continue





Le plan de formation 2025/2026 pour 1er degré est disponible sur formiris.org. https://www.formiris.org/actualites/bretagne/bretagne-je-me-forme-en-2025-2026

J'attire votre attention sur le dispositif "les formations de proximité" Deux propositions cette année:



Enrichir le lexique en cycle 2 : enjeux et pratiques pédagogiques adaptées. Cette formation s'inscrit dans l'orientation des nouveaux programmes qui identifient l'enseignement du lexique comme une priorité. Elle vise à outiller les enseignants pour intégrer cet enseignement au service de tous les apprentissages.

Lieu/dates: Ecole Notre Dame LAMBALLE – les mercredis 15 octobre et 26 novembre 2025 Pour s'inscrire, cliquer ICI



Explorer le programme en mathématiques pour le cycle 3 : quels enjeux? Quelles évolutions ? Selon quelles modalités?

Lieu/dates: DDEC - SAINT BRIEUC - les mercredis 28 janvier et 11 février 2026 Pour s'inscrire, cliquer ICI





nsemble préparons notre avenir







BRE-2025-00599 Pratiques corporelles de bien-être

enseignants : utiliser des exercices corporels pour bien vivre en classe et favoriser la concentration -

BRE-2025-00636 Prendre soin de soi dans son nétier d'enseignant : voix, corps, relations - DEVENIRS



Stratégies métacognitives : des pratiques qui rendent



ompétences en anglais avec EMILE langue étrangère - ISFEC BRETAGNE

Développez vos compétences en anglais avec EMILE (Enseignement d'une Matière intégré à une langue étrangère - ISFEC

BRE-2025-00424 Vivre l'anglais à l'école maternelle - ISFEC BRETAGNE

BRE-2025-00425 Pratiquer l'anglais au cycle 2 et 3 - Build confidence and creativit ! Put English into action ! - ISFEC BRETAGNE

BRE-2025-00442 Aller vers les niveaux B C1 pour pratiquer la langue bretonne en to confiance - ISFEC BRETAGNE

BRE-2025-00441 Découvrir la langue et la culture bretonnes pour sensibiliser ses





BRE-2025-00497 Enseigner les sciences dehors - ISFEC BRETAGNE

BRE-2025-00518 Faire classe dehors





FORMIRIS Formation collective



Contact:

Sarah PERRARD Responsable de Formation

Formiris Bretagne

Centre Saint Melaine Bâtiment A - 2ème étage 6 Bd Emmanuel Mounier -35700 RENNES

Tél.: 06 58 26 33 00

Email: sperrard@formiris.org

FORMEZ VOS EQUIPES!

Vous souhaitez mettre en place sur l'année 2025/2026 un projet de formation collective pour votre équipe ?

- → Conditions de prise en charge
- → Montage du projet
- → Délais à respecter
- → Formulaires de dépôts de vos projets
- → Les priorités de formation définies par Formiris Bretagne

FORMIRIS – Evolution professionnelle





Formiris Bretagne vous accompagne dans vos projets d'évolution professionnelle avec un programme de formations adapté à votre situation et à vos besoins.

BRE-2025-00857 - Se préparer efficacement et sereinement à un entretien professionnel

BRE-2025-01384 – S'investir dans son métier, se protéger dans sa vie

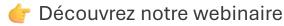
BRE-2025-01504 - Désir d'enseigner, où en suis-je?

BRE-2025-01385* - Prendre des responsabilités, s'ouvrir à de nouvelles missions dans l'Enseignement catholique

BRE-2025-01360* - Valoriser des compétences pour mieux se projeter professionnellement

Sur candidature* Bilan de compétences collectif

*Avant toute inscription à l'une de ces formations, merci de prendre rendez-vous pour un entretien-conseil avec la responsible de formation de votre secteur.



"Conseil en formation au service d'un projet d'évolution professionnelle"

m Mercredi 15 octobre 2025

De 14h30 à 15h30

Je m'inscris au WEBINAIRE











C'est un jeu de défis éco-citoyens, accessibles à toutes et tous, gratuit, invitant les jeunes à passer concrètement à l'action et à s'émerveiller du Vivant. En plus, ces défis sont à réaliser en équipe et renforcent les liens au sein de la communauté éducative (parler de solidarité et de paix n'est pas de trop en ces temps qui courent...)!

Webinaires de formation

L'ESPACE DES SCIENCES Les Champs Libres de Rennes





Une rentrée sous le signe des transitions écologiques

Transiterre : Fresque du climat, Fresque de la biodiversité, ateliers...
Animations en transitions écologiques

Nous sommes référencés sur Adage et Pass Culture depuis septembre 2023

karine.degunst@gmail.com 0681049990

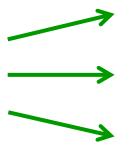






S'engager pour l'environnement et le développement durable :

Labellisation E3D de la maternelle au lycée



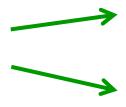
Projet global d'établissement pour rechercher la sobriété écologique

Démarrage de la nouvelle campagne fin février 2026 jusqu'à la mi-mai 2026

Labellisation d'une durée de 3 ans



En 2024/2025



Accompagnements d'équipe

20 établissements labellisés en juillet 2025 par la Commission Académique et validés par la rectrice, les établissements seront invités par le rectorat à la remise des attestations.

Rappel: Pour les établissements déjà labellisés, n'oubliez pas de recandidater avant la fin des 3 ans afin de maintenir votre niveau ou de monter au niveau supérieur.







Bilinguisme





Dispositif proposé par la Région Bretagne pour encourager la pratique du théâtre en langue bretonne dans les écoles et collèges. Il vise à allier apprentissage linguistique et expression artistique. En résumé c'est un outil pédagogique, culturel et social qui permet aux élèves de pratiquer le breton de manière ludique et créative, tout en développant des compétences théâtrales et linguistiques.

Coût: 60 € de l'heure.

25 € pris en charge par la Région Bretagne.

35 € à la charge des établissements scolaires.

C'hoariva:

Lec'hienn/site internet

Contact : choarivabrezhonek@gmail.com









Bilinguisme



Réunions départementales : Breton

Journée filière bilingue départementale pour les 3 cycles : Date à définir

- Mercredi 5 novembre 2025 CE 1D 2D et enseignants 1D 2D
 9h-12h
 DDEC Salle Jean-Marie de Lamennais
- Mercredi 10 décembre 2025 CE 1D 9h-12h DDEC Salle Joseph-Guy Ropartz
- Mercredi 28 janvier 2026 Enseignants 1D
 9h-12h
 Ecole Saint-Léonard Guingamp

Formations bilingues breton 2025-2026:

Découvrir la langue et la culture bretonnes pour sensibiliser ses élèves en classe, cliquer <u>ici</u>

Pour vous inscrire à la formation «Aller vers les niveaux B2-C1 pour pratiquer la langue bretonne en toute confiance» veuillez cliquer <u>ici</u>







Bilinguisme GALLO



Mercredi 1^{er} avril 2026 **CE 1D enseignants** 9h30-12h DDEC22 Salle Angela Duval







Art et Culture

La Cité des Télécoms

invite vos élèves de CM1 et CM2 à découvrir (ou redécouvrir) le Radôme.

Informations pratiques

Date: vendredi 19 septembre 2025

Durée : 1 heure par séance

5 créneaux disponibles : 9h00 à 9h45 / 9h45 à 10h45 / 10h30 à 11h30 / 11h15 à 12h15 / 12h45 à 13h45

Capacité : 1 classe (≈ 30 élèves) par séance

Niveaux scolaires : CM1 et CM2 Tarif : Gratuit (places limitées)

Réservations

Contactez dès maintenant Gabrielle, Isabelle ou Stéphanie :

02 96 46 63 81

reservations@cite-telecoms.com

+ d'infos par ICI







Art et Culture

Ecole et cinéma:

Visio de de présentation qui a eu lieu jeudi dernier : présentation du dispositif global et de la programmation de l'année ICI





Art et Culture



Formulaire d'inscription : <u>ICI</u>





ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Ensemble des offres éducatives des Côtes-d'Armor

Contact : Catherine Dolghin (médiatrice pédagogique) catherine.dolghin@cotesdarmor.fr

FESTIVAL FILMS COURTS DE DINAN:

Festival Scolaire : du mercredi 19 au vendredi 21 novembre 2025

contact@festivalfilmscourts.fr inscription@emeraude-cinemas.fr







Art et culture 2025-2026

L'éducation artistique et culturelle est une priorité, un outil d'éducation.

Tableau récapitulatif A&C ICI

Présentation des dispositifs 1er, 2d

Liens vers
les formulaires
d'inscription



EspaCE

Informations
(PEAC, Adage recensement des actions A&C,
Labellisation EAC académique, Appels à
projets DRAEAC Ecole et Cinéma et MI)

Espace Enseignants

Inviter les enseignants à consulter l'onglet Arts et culture



Vigilance pour les

dates limites
d'inscriptions

Ressources diverses:

- PEAC
- www.crac.bzh
- artistes intervenants, affiches, logos

Formation régionale A&C

Mémoire de Papier :

Description et inscription

sur <u>Formiris ICI</u>

16 & 17 février 2026 et 25 mars







Réglementation relative à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS)

1 nouveau "mémo" autour du taux d'encadrement minimum à respecter :

- durant le temps d'activité (en fonction du type d'activité)
- durant le temps de déplacement si pratique en dehors de l'école (stade, gymnase ...)

Cliquez sur l'image → afin d'accéder au support!



Réglementation relative à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive à l'école

Introduction

L'activité physique et sportive est un élément essentiel pour le développement harmonieux des enfants sur les plans physique, psychologique, social et affectif.

Pour pouvoir atteindre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'activité physique et pour développer le plaisir de pratiquer, chaque élève doit bénéficier à la fois des :

- 3 heures hebdomadaires d'Education Physique et Sportive (EPS)
- L'EPS : un enseignement obligatoire dès l'école maternelle ; se poursuit à l'école élémentaire. Finalité : contribuer à la formation d'un citoyen autonome, éclairé, physiquement et socialement éduqué
- 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (30' APQ)

Les 30° APQ : un dispositif interministériel obligatoire, distinct et complémentaire de l'EPS – à l'école élémentaire. Finalité : garantir aux élèves une pratique quotidienne d'activité physique afin de contribuer à leur bien-être / santé. Mise en place des 30° APQ les jours où pas de séance d'EPS !

(Source : Circulaire du 27/08/2025 - Place de l'activité physique et du sport à l'école)

Mise en œuvre d'activités physiques et sportives à l'école, dans le cadre des programmes scolaires : 2 textes de référence

- La circulaire du 06/10/2017 relative à l'encadrement des activités physiques et sportives au sein des écoles publiques
- La circulaire du 16/07/2024 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles publiques

En la matière, en l'absence de textes officiels à destination des écoles privées sous contrat avec l'Etat, emparons-nous d'éléments réglementaires en vigueur dans les écoles publiques.

Taux d'encadrement <u>minimum</u> à respecter, en fonction du type d'activité physique et sportive

(cf. circulaire du 06/10/2017 - Encadrement des activités physiques et sportives au sein des écoles publiques)

Les taux ci-dessous constituent une exigence minimale d'encadrement.

Toutefois, dans le respect de ces exigences, il revient à l'enseignant de définir le nombre d'encadrants nécessaires en tenant compte de l'âge des enfants, de leur pratique de l'activité et de l'activité concernée.

3 cas de figure à distinguer :

Dans le cadre des enseignements réguliers :

Excepté les activités physiques et sportives dites « à encadrement renforcé » (voir ci-dessous), les activités physiques et sportives peuvent être encadrées par l'enseignant seul, qu'elles se déroulent au sein de l'école ou dans le cadre d'une sortie récurrente.

Dans le cadre d'une sortie scolaire occasionnelle :

Les activités physiques et sportives pratiquées doivent respecter les taux minimaux d'encadrement ci-dessous.

Elève de maternelle	Elèves d'élémentaire			
Jusqu'à 16 élèves :	Jusqu'à 30 élèves :			
l'enseignant + 1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant	l'enseignant + 1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant			
Au-delà de 16 élèves :	Au-delà de 30 élèves :			
1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire	1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire			
pour 8 élèves.	pour 15 élèves.			

Dans le cadre d'une activité physique et sportive dite « à encadrement renforcé »*:

	Elève de maternelle	Elèves d'élémentaire		
Jusqu'à 12 élèves :		Jusqu'à 24 élèves :		
	l'enseignant + 1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant	l'enseignant + 1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant		
	Au-delà de 12 élèves :	Au-delà de 24 élèves :		
	1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire	1 intervenant agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire		
	pour 6 élèves.	pour 12 élèves.		

*Liste des activités concernées : tir à l'arc ; VTT et cyclisme sur route ; sports équestres ; escalade et activités assimilées ; randonnée en montagne ; ski et activités en milieu enneigé (ex : raquettes, luge) ; spéléologie (classe 1 et 2 uniquement) ; activités aquatiques et subaquatiques (autres que la natation – qui relève d'un texte réglementaire spécifique à savoir la note de service du 28-2-2022) ; activités nautiques avec embarcation.



Constat:

Le Ministère de l'Education Nationale a fait du *Savoir nager en sécurité* un savoir fondamental ; une priorité nationale. Incontournable/obligatoire dans le cadre de l'Education Physique et Sportive (EPS - discipline d'enseignement), l'activité natation génère, chaque année, des coûts importants (transports, séances).

Objectif de l'enquête natation :

Obtenir des données exactes / représentatives (à 2 niveaux : département / agglos) autour de 2 questions, pour l'année scolaire 2024/2025 :

1 - Quelle(s) entité(s) (Ecole, Mairie, Agglo) a(ont) pris en charge le coût des SEANCES?

2 - Quelle(s) entité(s) (Ecole, Mairie, Agglo) a(ont) pris en charge le coût du TRANSPORT ?

En s'appuyant sur ces données collectées, pour Philippe GERBEL (Directeur Diocésain), interroger/entamer un dialogue avec les partenaires concernés (Département, Agglos voire Mairies). Est-ce aux écoles du réseau EC 22 (sous contrat avec l'Etat) de supporter toute ou partie de ces coûts ? Quelles solutions peuvent être envisagées : à l'échelle départementale, des agglos, des Mairies ?

Merci à chaque chef d'établissement de bien vouloir renseigner cette enquête. Lien vers l'enquête natation : cliquez ici !

Enquête NATATION : Prise en charge des transports et séances (Année scolaire 2024-2025)

A compléter pour le jeudi 25 septembre au plus tard, merci.





Propositions à destination des établissements / classes du 1er degré du réseau EC 22



Animation MA RENTRÉE AVEC L'UGSEL (date à privilégier : 19/09/2025) Ecoles/Tous cycles

59 écoles - 6 741 élèves participants (au 18/09/25 – 11h)

- Présentation de l'événement et accès aux ressources : cliquez ici !
- Listing des établissements ayant déclaré leur participation au 18/09/25, 11h : cliquez ici !
- Pour les établissements participants : merci de déclarer votre participation, pour le 26 septembre 2025 au plus tard cliquez ici!



Projet UGSEL autour du livre "LE GROS GOÛTER" Classes Maternelle/CP

62 écoles – 127 classes - 2 782 élèves inscrits (au 18/09/25 – 11h)

- Présentation de l'événement et des ressources : cliquez ici !
- Listing des inscrits (établissements/classes) au 18/09/25 11h : cliquez ici !
- Pour les établissements/classes qui souhaitent y participer : merci de vous inscrire, pour le 26 septembre 2025 au plus tard cliquez ici!
- Réunion de présentation avec les enseignants engagés : mercredi 19 novembre 2025 9h/12h ou 13h30/16h30 QUESSOY Lycée La Ville Davy



Animation TESTE ET AMELIORE TA FORME (18/03/2026 - QUESSOY) CE et Enseignants Cycles 2 et 3

12 écoles - 40 enseignants/chefs d'établissement inscrits (au 18/09/25 – 11h)

- Présentation de l'animation : cliquez ici !
- Listing des inscrits au 18/09/25, 11h: cliquez ici!
- Pour les établissements/personnes intéressés : merci de vous inscrire, pour le 16 janvier 2026 au plus tard cliquez ici !



Animation 20 MARS 2026, A 10h26: TOUS EN PAUSE ACTIVE! Etablissements 1er et 2nd degrés

14 établissements – 1 278 élèves inscrits (au 18/09/25 – 11h)

- Présentation de l'animation et accès aux ressources : cliquez ici !
- Listing des inscrits au 18/09/25, 11h: cliquez ici!
- Pour les établissements participants : merci de déclarer votre participation cliquez ici !





Propositions à destination des établissements / classes du 1er degré du réseau EC 22



Opération BASKET A L'ECOLE

Public visé : classes de cycles 2 et 3

Coût : gratuit !

Interventions auprès des classes + Dotation en matériel pour chaque école

Présentation de l'opération et modalités d'inscription : cliquez ici !



Opération FOOT A L'ECOLE

Public visé : classes de cycles 2 et 3

Coût : gratuit !

Interventions auprès des classes + Dotation en matériel pour chaque école Récompense pour les lauréats du concours projet artistique et culturel Présentation de l'opération et modalités d'inscription : cliquez ici!







Propositions à destination des établissements/enseignants du 1^{er} degré du réseau EC 22

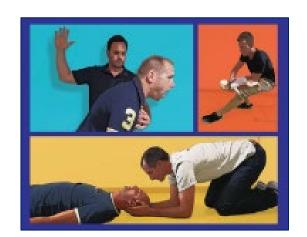


Animation pédagogique UGSEL APPRENDRE A PORTER SECOURS (APS - 07/01/2026 – ST BRIEUC)

Public visé : équipes pédagogiques / enseignants du 1er degré

2 écoles - 8 enseignants inscrits (au 10/09/25 – 10h)

Présentation de l'animation et modalités d'inscription : cliquez ici !



Formation UGSEL PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Public visé : professionnels des établissements 1er degré (enseignants / personnels Ogec)
Présentation de la formation et modalités d'inscription : cliquez ici !







Propositions à destination des enseignants du 1^{er} degré du réseau EC de Bretagne



9 Animations pédagogiques UGSEL, réparties sur le territoire Bretagne

Public visé : Enseignants des cycles 1, 2 et 3

Document de présentation de ces animations et lien d'inscription : cliquez ici !

```
« Je sais nager » - 15/10/2025 – 9h/12h - RENNES (35) - pour les enseignants des cycles 1, 2 et 3
« La balle ovale » - 15/10/2025 – 9h/12h – GRAND-CHAMP (56) - pour les enseignants des cycles 1 et 2
« Du softball au Baseball » - 12/11/2025 – 14h/16h30 - RENNES (35) - pour les enseignants de CE/CM
« Foot à l'école » - 19/11/2025 – 9h/12h - (29) - pour les enseignants de CE/CM
« Ultimate frisbee » - 02/12/2025 – 17h30/19h30 - AURAY (56) - pour les enseignants des cycles 3 et 4
« Rugby à toucher » - 04/02/2026 – 9h/12h - GRAND-CHAMP (56) - pour les enseignants des cycles 2 et 3
« Tennis : de la cour au court » - 11/02/2026 – 9h/12h - PONTIVY (56) - pour les enseignants de la MS au CM2
« Netzball » - 11/03/2026 – 9h/12h - LANVOLLON (22) - pour les enseignants des cycles 2 et 3
« Football gaëlique » - 29/04/2026 – 9h/12h - ARRADON (56) - pour les enseignants de CE/CM
```



COMMUNICATION

Tous les 15 jours INFOS PE est mis en ligne pour les enseignants.

Accueil

https://ddec22.asso.fr/







infos PE 1er degré

Retour à l'espace prof

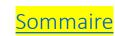


Lien vers archives année scolaire 2024-2025

INFOS PE N°1 2025-2026

INFOS PE N°1 25-26





COMMUNICATION



ACTUALITÉS du site https://ecolepriveecatholique22.fr/

Nous vous invitons à relayer auprès de <u>claire.valdenaire@e-c.bzh</u> des articles ou toute autre information nous permettant d'alimenter les rubriques de l'ACTUALITÉS du site ecolepriveecatholique22.fr et ce, tout au long de l'année scolaire.

Les grands thèmes:

- ERASMUS
- SPORT
- SOLIDARITÉ
- DÉCOUVERTES / INITIATIVES
- DÉVELOPPEMENT DURABLE





Accueil > Actualité

TOUTES LES ACTUALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE 22

INNOVATION, CRÉATIVITÉ, PROJETS... LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR VALORISER CHAQUE ENFANT ET CHAQUE JEUNE POUR RÉVÉLER LEURS TALENTS.



09/09/2025

NOTRE GUIDE D'ORIENTATION
DE LA BÈME Á LA TERMINALE

DÉCOUVRIR



erasmus + les échanges à L'honneur



LE SPORT DANS TOUS SES ÉTATS... TOUR D'HORIZON

DÉCOUVRIR



09/09/2025 SOLIDARITÉ



09/09/2025 DÉCOUVERTES — INITIATIVES

DÉCOUVRIR



09/09/2025 DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCOUVRIR

COMMUNICATION



Parce qu'à titre professionnel, comme à titre personnel, vous côtoyez des enfants et des adolescents, je vous informe que l'agglomération de Saint Brieuc organise une conférence ouverte au grand public, le mardi 7 octobre, 20h, sur le thème de la santé mentale des enfants et des adolescents.











